

PÔLE SUBVENTIONS

Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) agréé mandataire financier par l'Anah spécialisée dans les travaux de réhabilitation lourde dans le cadre d'un arrêté de péril.



EXPERTISE
AMO



FINANCEMENT
DES TRAVAUX



ACCOMPAGNEMENT
DE A À Z



UNE EXPERTISE NÉE DU TERRAIN, DEVENUE NOTRE MEILLEUR ALLIÉ

Depuis plus de 10 ans, WCH accompagne les maîtres d'ouvrage dans le financement et la réalisation de leurs projets de rénovation, notamment dans les situations les plus complexes : copropriétés dégradées, immeubles faisant l'objet d'un arrêté de péril et opérations nécessitant un accompagnement renforcé auprès des acteurs publics.

Au fil des années et de milliers de dossiers accompagnés, nous avons développé une conviction simple : le principal obstacle à un projet de rénovation n'est pas toujours la volonté de réaliser les travaux, mais la capacité à identifier les bons dispositifs de financement, à constituer un dossier conforme et à sécuriser son parcours jusqu'à la réalisation des travaux.



TRANSFORMER LES DISPOSITIFS D'AIDE EN SOLUTIONS CONCRÈTES

C'est précisément à ce niveau que notre Pôle Subventions intervient.

Nous vous accompagnons dans l'identification et la mobilisation des aides publiques et dispositifs de financement adaptés à votre opération, en cohérence avec les exigences des organismes financeurs et les procédures applicables.



UN ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DANS LE CADRE D'UN ARRÊTÉ DE PÉRIL

Les opérations faisant l'objet d'un arrêté de péril émis par votre mairie nécessitent une approche particulière et spécialisée.

Contraintes réglementaires et juridiques, travaux de mise en sécurité conservatoire du bâtiment, interventions structurelles, calendrier administratif, financement et coordination des différents acteurs : chaque étape doit être anticipée et maîtrisée.

WCH maîtrise les process propres à ces opérations et accompagne le maître d'ouvrage dans la mise en cohérence de l'ensemble du projet, depuis l'analyse de la situation jusqu'au financement et au suivi de la réalisation des travaux.

Notre objectif : sécuriser le parcours du projet, maximiser les financements mobilisables et permettre au maître d'ouvrage d'avancer avec une vision claire de son opération.

**UN AUDIT GRATUIT
ET SANS ENGAGEMENT**
POUR SAVOIR À QUELLES AIDES
VOUS AVEZ DROIT.



VÉRIFIER NOTRE AGRÉMENT ANAH

UNE APPROCHE GLOBALE ET COMPLÈTE



SOCIAL



ADMINISTRATIF



TECHNIQUE



FINANCIER

Une expertise, un réseau, des solutions.
UN SEUL OBJECTIF : LA RÉUSSITE DE VOTRE PROJET.

NOTRE INTERVENTION COMPREND NOTAMMENT :

- ✓ L'analyse de l'éligibilité du projet aux dispositifs de subvention
- ✓ L'identification des aides publiques mobilisables
- ✓ La constitution et le suivi des dossiers de financement
- ✓ La coordination avec les différents interlocuteurs institutionnels
- ✓ L'accompagnement dans le respect des procédures de l'ANAH et des dispositifs associés
- ✓ L'identification des solutions permettant de financer le reste à charge, notamment lorsque le recours à un financement bancaire est nécessaire (Partenaire hors banque classique)
- ✓ L'orientation vers des entreprises et partenaires qualifiés et RGE
- ✓ Le suivi administratif, technique et financier de l'opération
- ✓ L'accompagnement jusqu'à l'achèvement des travaux et au procès-verbal de réception sans réserve

NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN 4 ÉTAPES



1

ANALYSER
vos besoins
et votre projet



2

IDENTIFIER
les aides et solutions
de financement
mobilisables



3

CONSTRUIRE
et déposer
vos dossiers



4

SUIVRE
et sécuriser
le financement
jusqu'à la fin
des travaux

